



Réintroduction de l'écrevisse à pattes blanches dans la Vallée de Couz (Savoie)



L'AAPPMA « La Gaule des Coudans » assure la gestion patrimoniale de l'Hyères et de ses affluents dans la Vallée de Couz, sur 40 km de ruisseaux.

Une souche de truites sauvages et une des dernières population d'écrevisses à pattes blanches de Savoie font l'objet d'une gestion spécifique du milieu.



Historique.

Les populations d'écrevisses à pattes blanches, très abondantes sur l'Hyères et les ruisseaux de la Vallée de Couz en Savoie, jusque dans les années cinquante, furent anéanties pour des causes diverses: maladies, pollutions, sécheresses. En 1976, l'espèce avait disparu de nos ruisseaux, dans la plus totale indifférence, puisque ce n'est que 10 ans plus tard que la pêche de cette espèce a été enfin interdite en Savoie. Dès 1981, La Gaule des Coudans protège les écrevisses au niveau local, et met en place, à son initiative et à ses frais, un **programme de réintroduction de l'espèce.**



Les actions de La Gaule des Coudans.

Un certain nombre de secteurs favorables furent identifiés. **De 1981 à 1984**, ces secteurs subirent des aménagements particuliers afin de créer des caches, d'avoir de bonnes ressources en eau et d'y implanter des mousses ou herbes dont se nourrissent ces crustacés.

Pendant 3 années, l'Association a procédé à différents lâchers sur des affluents et certains secteurs de l'Hyères.

De 1985 à 1990, tout en continuant l'amélioration du milieu par des travaux, **des inventaires** sont faits par diverses observations diurnes. Ils indiquèrent la présence d'écrevisses sur 2 affluents et une partie de l'Hyères.

Depuis 1990, des **comptages nocturnes** sont réalisés systématiquement entre le 15 Août et le 15 Septembre. Un compte rendu annuel détaillé est envoyé à la DDAF, DDE, CSP, Fédération des AAPPMA de la Savoie.

En 1998, l'Association conclut à la réussite de cette réintroduction, tout en mettant en évidence les risques de pollution qui pourraient faire disparaître à nouveau les écrevisses de la Vallée...

L'Association a besoin d'aide pour la protection du milieu et le respect de la police de l'eau .

Disparition des écrevisses à pieds blancs de la Vallée de Couz

-  Brutale en 1954: mortalité totale sur l'Hyères
-  Progressive de 1960 à 1976, sur les affluents
-  Causes:
 - Trafic routier de la RN6 avec des transports de produits toxiques
 - Utilisation de nouvelles génération de produits domestiques (détergents, peintures, désherbants, engrais, ...)
 - Utilisation de produits chimiques en agriculture
 - Augmentation de la population et des constructions
 - Sècheresses.
 - Indifférence générale.

Restauration de la libre circulation des eaux



Drainage et captage de sources pour augmenter le débit des petits ruisseaux en cas de sécheresse.



L'écrevisse a besoin d'une eau très pure. L'espèce colonise facilement les têtes de petits bassins versants bien alimentés en eau. Il faut limiter les effets des sécheresses ou canicules en garantissant un débit maximum toute l'année.

Depuis 20 ans, La Gaule des Coudans réalise chaque année un captage / drainage sur les têtes de ruisseaux susceptibles d'héberger les écrevisses à pattes blanches.





Réalisation de caches

Offrir des abris où
les écrevisses iront
se cacher et se
sédentariser.



L'écrevisse n'aime pas la lumière.
Il lui faut de profondes caches pour fuir
les rayons du soleil.

A proximité de ces caches, les
pêcheurs ont aménagé des « jardins »
de fontinalis, mousse qui servira de
nourriture principale aux crustacés, et
qui abriteront également de nombreux
invertébrés aquatiques.



Lutter contre les pollutions



L'écrevisse ne tolère aucune forme de pollution. C'est une lutte permanente qu'il faut mener.

La cause principale de la disparition des écrevisses sont les pollutions qu'il faut identifier et combattre toute l'année.

Une seule d'entre elle, même passagère, anéantit en un instant des années de travail.



INVENTAIRE des RISQUES DE POLLUTION

L'Association a réalisé un inventaire des points de pollution dans la vallée: rejets d'assainissements absents ou défectueux, décharges sauvages, écoulement de lisier, captages sauvages, décharges sauvages. Il y a un risque de pollution tous les 380 m sur les 40 km du domaine piscicole.

Exemples sur les photos: déversement de 3000 litres de fuel lourd sur l'Hyères en 1991 ramassés par les pêcheurs, nettoyage systématique des décharges sauvages, traitement chimique des fossés et plantations.

Vingt ans de suivi...

Les inventaires

Les lâchers

	mâles	femelles	total
1982 3 sites	53	80	133
1983 1 site	48	48	96
1984 5 sites	60	209	269
1991 7 sites	79	83	162
1995 2 sites	27	32	59
1999 3 sites	21	35	56

Ecrevisses sur 100 m	98	99	00	01	02	03
Hyères St Thibaud	>250	Pollution zéro	0	0	0	?
Hyères Châtelard	< 10	10 à 20	10 à 20	20 à 50	> 50	Pollution zéro
Les Pollets	> 300	> 300	>300	Pollution zéro	0	<20
Le Châtelard	> 350	> 350	> 350	> 350	> 350	Pollution zéro
Les Gorges	>150	Pollution zéro	0	0	0	?
Combe Fournier	10 à 20	10 à 20	10 à 20	10 à 20	< 20	< 30
Le Trou de la Barme	< 10	< 10	< 10	< 10	< 10	< 10

Estimation des stocks : 12 à 16000 en 1998 / 8 à 10000 en 2001/ 3 à 6000 en 2003
Inférieur à 1000 en 2004.



Le « Dauphiné Libéré » Article du 14 Mai 2002

SAVOIE

MARCI 14 MAI 2002 dl

“Il faut sauver l'écrevisse à pattes blanches!”

SAINT-THIBAUD-DE-COUZ. Entre colère et découragement, face à l'inconscience des uns et à l'indifférence des autres, Roland Martin lance un SOS pour la survie d'une espèce locale d'écrevisse. Un symbole fragile de la pureté des cours d'eau dans la Vallée de Couz

Sauvons l'écrevisse à pattes blanches

SAINT-THIBAUD-DE-COUZ. Entre colère et découragement, face à l'inconscience des uns et à l'indifférence des autres, Roland Martin lance un SOS pour la survie d'une espèce locale d'écrevisse.

Un symbole fragile de la pureté des cours d'eau dans la Vallée de Couz.



Un discret ruisseau ombragé en contrebas de la RN 6. C'est là, entre Chambéry et les Echelles, au cœur de la Vallée de Couz, que se joue la destinée de l'écrevisse à pattes blanches, seule et unique écrevisse autochtone savoyarde. Pour sa survie aujourd'hui devenue très hypothétique, la société de pêche locale, la Gaule des Coudans, et son président, Roland Martin, luttent depuis plus de 20 ans dans une indifférence quasi générale.

Né au bord de l'eau du côté de Saint-Thibaud-de-Couz, Roland Martin se souvient avec plaisir de ces parties de pêche à l'écrevisse entre gamins du pays. Il se souvient aussi de cette année 1954, où ces paisibles crustacés, pourtant présents en quantité importante dans l'Hyères, ont brutalement disparu. Une seule journée a suffi. « Les gens disaient qu'elles avaient attrapé la maladie, la peste de l'écrevisse... » Roland Martin a son avis sur la question et évoque plutôt la thèse d'une pollution encore inexpliquée. « En 1950, on ne parlait pas encore d'écologie, le ruisseau c'était vraiment la poubelle. » Puis, avec l'arrivée des traitements chimiques dans l'agri-

culture et l'augmentation de la population dans la vallée, l'écrevisse s'est ensuite éteinte progressivement sur tous les affluents. Enfin, la grande sécheresse de l'été 1976 a eu raison des derniers spécimens. L'écrevisse à pattes blanches aurait pu définitivement tomber dans l'oubli si, en 1981, la Gaule des Coudans, reprenant le contrôle de la gestion

“De ce que l'on a mis plus de 20 ans à construire, il ne reste plus qu'un tiers”

piscicole de la Vallée de Couz, n'avait mis immédiatement en place un plan de réintroduction et de protection de cette espèce. Aux frais de l'association, et sans aucune aide, quelques centaines de reproducteurs sont progressivement déposés dans l'Hyères et certains de ses affluents. L'interdiction de la pêche à l'écrevisse est décrétée et des aménagements de caches sont réalisées. Des surveillances et contrôles constatent la survie des sujets introduits et même une reproduction certaine. La présence de 8000 à

10 000 spécimens dans trois secteurs de la vallée est dénombrée. « Tout le monde a crié victoire », raconte Roland Martin.

Hélas, coup de théâtre, en 1998, un comptage révèle la disparition totale des écrevisses à pattes blanches dans le ruisseau de l'Hyères. Nouvelle consternation l'année dernière, en 2001, avec un pareil constat sur un affluent.

« Le danger qui pèse sur l'écrevisse, c'est son environnement », explique le président de la Gaule des Coudans, en désignant deux principaux coupables de cette pollution permanente et implicitement tolérée : les assainissements des maisons, dont une majorité d'entre elles ne sont pas reliées au réseau, et le traitement des talus et des berges au désherbant chimique.

Il ne reste plus, à ce jour, qu'une seule population d'écrevisses à Saint-Thibaud-de-Couz. Les dernières, mais en sursis. « La tête de ce petit ruisseau, constate Roland Martin, est au-dessous d'un groupe de quelques maisons. Certaines sont en construction, toutes ont un assainissement individuel, et les fossés qui se dirigent vers ce ruisseau viennent d'être traités au désherbant total... » Pourtant, affirme

Roland Martin, « les écrevisses et les hommes peuvent cohabiter, j'en suis persuadé ! »

Aujourd'hui, parmi les responsables de la Gaule du Coudans, c'est le désarroi. « De ce que l'on a mis plus de 20 ans à construire, il ne reste plus qu'un tiers et tout le monde s'en fout », dit-on ici, dépit. Car, plus que tout, c'est le sentiment d'indifférence de la part des pouvoirs publics qui stimule la colère. « Depuis 1995, on alerte tous les

services départementaux qui, seuls, ont le pouvoir de prendre des mesures pour sauver l'espèce. Nous, on a fait tout ce qu'on a pu au niveau associatif, on n'y arrive plus tout seuls. Il faut absolument une prise de conscience, des actions immédiates. »

Les partisans d'un véritable retour de l'écrevisse à pattes blanches semblent toutefois avoir trouvé un allié, avec le projet Grand Lac. « Ce sont les seuls qui nous aient pris au

sérieux ». Seulement, aujourd'hui, il faut agir vite, très vite.

Bien au-delà de la seule survie de l'écrevisse à pattes blanches, c'est tout l'enjeu écologique de la Vallée de Couz qui semble en question.

La sympathique bestiole qui apprécie tant l'eau propre pourrait en prendre valeur de symbole.

Jean-Claude COLOMINE ■

Fragile austropotamobius pallipes

Austropotamobius pallipes ou écrevisse à pattes blanches ne vit que dans les rivières et ruisseaux bien oxygénés et non pollués.

C'est une espèce très sensible à la dégradation du milieu, à ne pas confondre avec l'écrevisse "dite américaine", bien présente dans nos lacs, comme l'écrevisse "à pattes grêles", que l'on trouve sur l'étal du poissonnier.

Les pattes blanches mettent plus de 7 ans pour atteindre une taille de 8 à 9 cm. Celles des mâles peuvent atteindre 11 à 12 cm, mais la plupart des femelles adultes ne dépassent que rarement les 8 cm.

Le taux de reproduction des écrevisses est très faible. L'accouplement a lieu fin octobre.

Les œufs pondus plus tard durant l'hiver ne donneront naissance qu'à une trentaine de jeunes vers le mois de juin.

Ces jeunes sont très vulnérables et offrent une bouchée de choix aux prédateurs lors des nombreuses mues ; ils doivent en effet changer de carapaces de nombreuses fois dans l'année pour grandir.

Des actions immédiates pour la survie des écrevisses

- Collecter les égouts et les eaux pluviales provenant des lotissements et des maisons individuelles. Intégrer la problématique écrevisses à pieds blancs dans le POS.

- Arrêter les traitements chimiques des fossés et talus sur le bassin versant et remplacer par une méthode mécanique traditionnelle.

- Contrôler et réglementer les utilisations d'engrais et désherbants agricoles en général, et en particulier dans les plantations de sapins de

Noël sur ces secteurs. Pour les sapins de Noël, une distance de sécurité par rapport au ruisseau devrait être imposée avec haie naturelle tampon entre les deux, voire un fossé de retenue des eaux de ruissellement lors des orages. Actuellement, certains laissent une distance entre plantation et ruisseau, mais ils traitent cet espace au désherbant total.

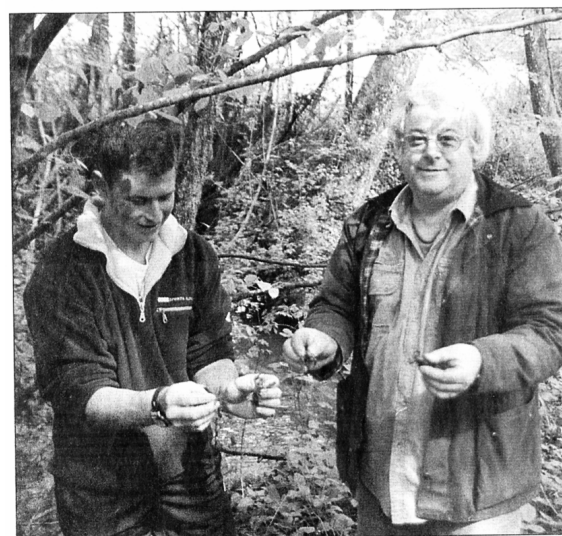
- Prendre des précautions particulières lors du goudronnage des

routes des secteurs.

- Envisager des mesures dissuasives pour décourager le braconnage.

- Donner à l'association La Gaule des Coudans le droit de préemption pour acheter les berges lors de la vente de terrains.

- Réaliser une fiche de sensibilisation à l'attention des habitants des secteurs concernés, afin de leur expliquer les précautions à prendre vis à vis des ruisseaux.



Thierry Brun, technicien de rivière, et Roland Martin, président de la Gaule des Coudans, prennent grand soin des derniers spécimens. Quasiment invisible, l'écrevisse à pattes blanches se cache sous les pierres et les racines d'arbres. L'animal a un besoin vital d'eau pure et oxygénée.

Le « Dauphiné Libéré »
Article du 14 Mai 2002



L'écrevisse à pieds blancs : l'assurance qualité de la vallée de Couz.

Le contrat de bassin versant du lac du Bourget, signé le 28 septembre dernier, entre dans sa phase opérationnelle. Avec plus de 12 millions d'euros d'opérations programmés en 2003, la première année du contrat s'annonce dynamique. Tous les territoires du bassin versant, de la vallée de Couz à la Chautagne, seront le siège de travaux, tantôt pour assainir des hameaux, tantôt pour restaurer une rivière, une zone humide ou une roselière du lac.

Les moyens mis en œuvre sont à la hauteur des objectifs ambitieux de ce contrat. Pas moins de 122 millions d'euros seront investis sur 7 ans pour garantir durablement la ressource en eau et restaurer les rivières et les zones humides de notre vaste territoire. Ce sont plus de 350 opérations qui vont être ainsi conduites d'ici 2010.

Les élus des différentes communes de la vallée de Couz et les membres de la Gaule des Coudans ont activement contribué à l'élaboration des actions du contrat. Ainsi, en 2003, une nouvelle station d'épuration sera construite sur St-Thibaud-de-Couz et St-Cassin assainira le secteur des Alberges. St-Jean-de-Couz, pour sa part, démarrera son assainissement en 2004. Les communes de la vallée bénéficieront également des actions pédagogiques et de communication qui seront mises en œuvre pour cette fin d'année.

Derrière ces opérations d'assainissement, il y a la volonté de préserver la qualité de l'eau. Celle-là même que nous buvons. Celle-là même qui coule toute l'année dans nos rivières et sous nos terres.

La qualité des eaux de nos rivières nous préoccupe. Peu nombreux sont les tronçons où la vie aquatique exulte naturellement. Peu de rivières accueillent aujourd'hui des truites fario autochtones et des écrevisses à pieds blancs.

Pourtant la présence de telles espèces est une preuve de qualité. Une qualité que revendique la vallée de Couz et pour cause. Le travail exemplaire de la Gaule des Coudans a permis la réintroduction de l'écrevisse dans l'Hyères et sept de ses affluents. Une réussite qui vient couronner 20 ans de passion et qui démontre la qualité exceptionnelle de l'eau de cette vallée. Mais c'est une réussite fragile car la pollution guette à tout moment. Il suffit d'un rejet, d'un geste anodin, d'un acte d'incivisme pour que ces années d'efforts s'évaporent.

L'enjeu est donc de taille car personne ne doit accepter que l'écrevisse disparaisse de son dernier bastion savoyard.

Il faut continuer à collecter et épurer les eaux usées des hameaux de la vallée de Couz. Nous nous emploierons à accompagner les communes pour que les aides soient les plus importantes possibles.

Il faut aussi informer et sensibiliser le citoyen pour que, demain, l'eau des rivières ne soit plus souillée par des solvants, de la peinture, des désherbants ou d'autres molécules indésirables. Nous aiderons la Gaule des Coudans dans cette mission d'information et intégreront ce message dans nos propres démarches.

Il faut, enfin, coordonner nos actions en faveur de la pêche et des milieux aquatiques. Sébastien CACHERA, ingénieur halieutique, a rejoint l'équipe du CISALB pour œuvrer dans cette voie. Le financement conjoint de ce poste par tous les acteurs de la pêche est un encouragement qu'il nous faut saluer ici et qui consolide cette volonté commune des pêcheurs. Celle d'être acteur responsable d'un territoire. Celle d'être garant de la biodiversité.

Michel DANTIN.
Président du comité de bassin versant
du lac du Bourget



Le Bourget du Lac, lundi 14 octobre 2002



Monsieur Roland MARTIN
Président
La Gaule des Coudans
"Le Moulin"
73160 SAINT-THIBAUD-DE-COUZ

Réf. : MD/L548

Objet : compte-rendu des comptages d'écrevisses réalisés en 2002 et inventaire des points de pollution

Monsieur le Président,

Je tiens une fois de plus à saluer le travail que vous faites en faveur des populations d'écrevisses à pieds blancs de la vallée de Couz.

Ce dernier rapport inventoriant les points de pollution rejetée dans le réseau hydrographique de la vallée est remarquable. On souhaiterait que d'autres associations fassent de même sur leurs territoires de compétence.

J'espère, à partir de vos témoignages répétés, que les services de l'Etat et les collectivités vont lancer une action concertée pour la protection de ces populations d'écrevisses à pieds blancs. Je sais que le Comité intersyndical pour l'assainissement du lac du Bourget réfléchit en ce sens et devrait vous faire des propositions concrètes, dans le cadre du Contrat de bassin versant du lac du Bourget. Le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie est en tout cas disposé pour participer à un tel travail, dans son domaine de compétence propre.

Vous adressant tous mes encouragements pour votre travail remarquable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations les meilleures.

Le Président,

Jean-Pierre FEUVRIER

P.J. :

- M. le Président du Comité de bassin versant du lac du Bourget / Comité intersyndical pour l'assainissement du lac du Bourget
- M. le DDAF de la Savoie

conservatoire du patrimoine naturel de la savoie

le prieuré . bp 51 . 73372 le bourget-du-lac
tél. 04 79 25 20 32 . fax 04 79 25 32 26 . e.mail cpns@wanadoo.fr

papier recyclé



Les écrevisses de la Vallée de Couz

 Ecrevisse à pattes blanches (autopotamobius pallipes)

✓ 4 à 6 sites: les Pollets, le Châtelard, la Combe Fournier, les Bertholets, le Puisat, le Trou de la Barme.

 Ecrevisse à pattes rouges (astacus astacus)

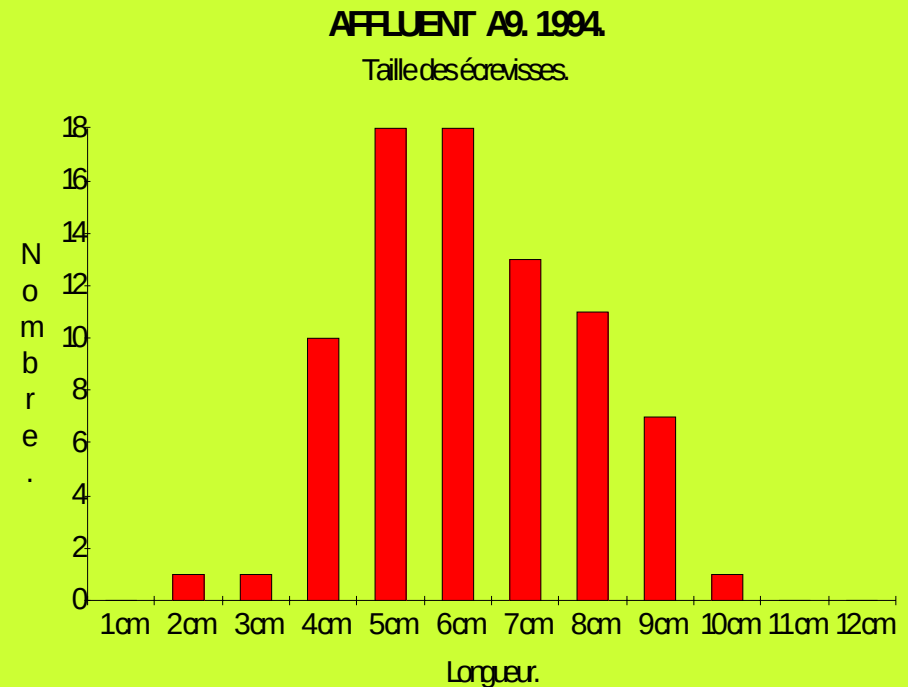
✓ 2 sites: lac de La Pisserotte, étang du Moulin.

 Ecrevisse américaine (orconectes limonus)

✓ 1 site: étang de Côte Barrier.

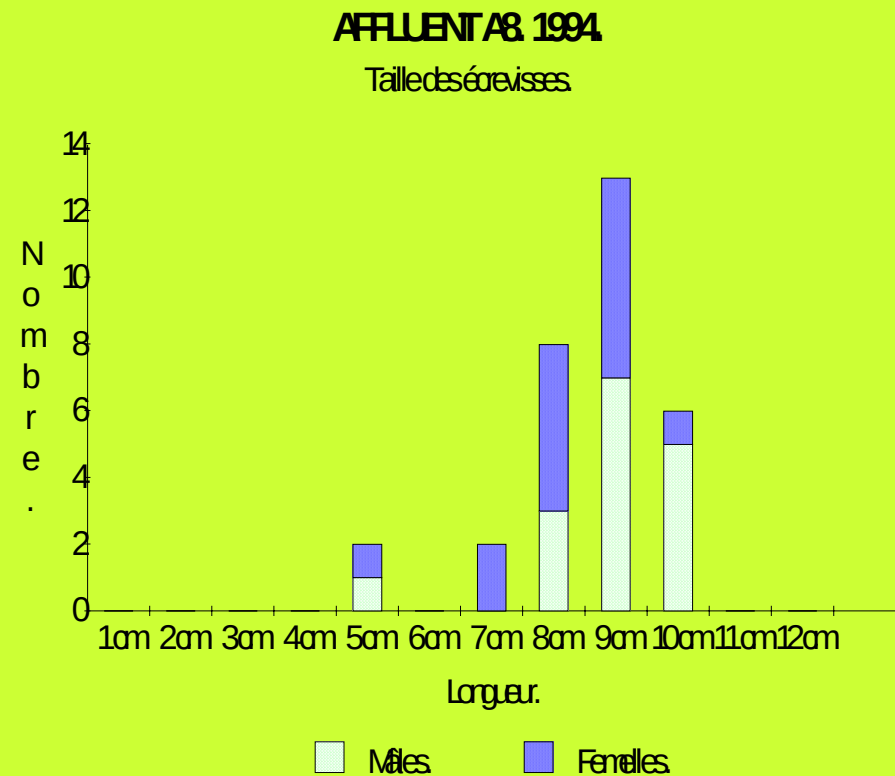
Ruisseau des Pollets

- Introduction réussie ,
20 années de survie.
- Anéantissement en 2001
par une pollution accidentelle
- Réintroduction en 2002 et
présence d'écrevisses en
2003 / 2004.
- A surveiller les rejets en
provenance des habitations
- Collecter les égouts ?



Ruisseau des Gorges

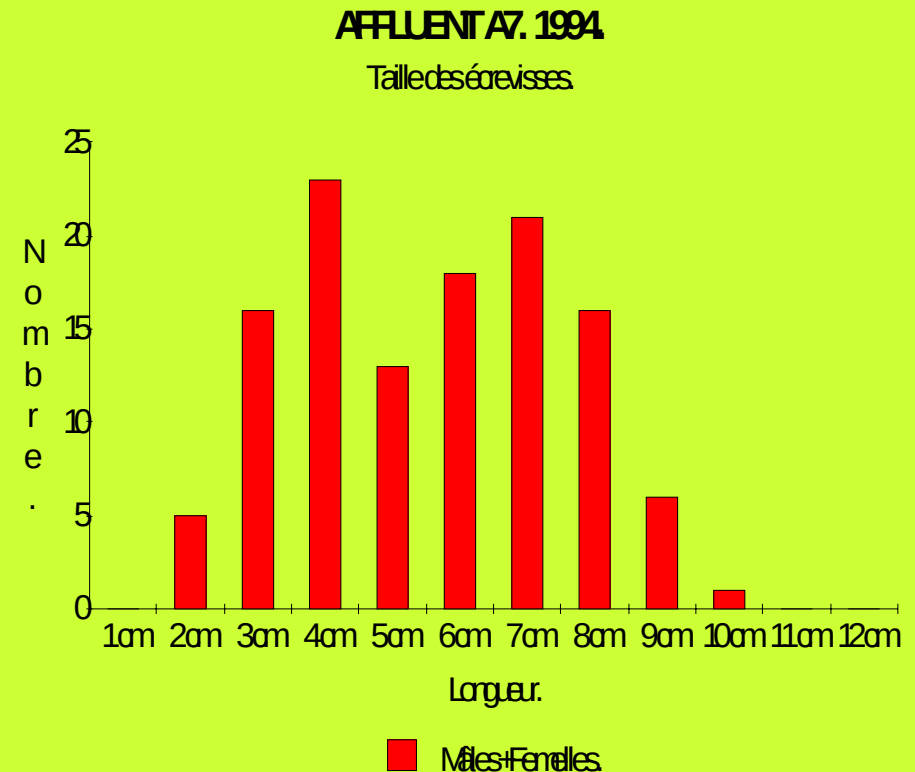
- Introduction réussie ,
18 années de survie.
- Anéantissement en 1998
par une pollution accidentelle
- Pas d'évidence de
recolonisation.
- A surveiller les rejets en
provenance des habitations
- Extension collecteur des
égouts prévue en 2005.



Indice IBGN Juillet 03: 15

Ruisseau du Châtelard.

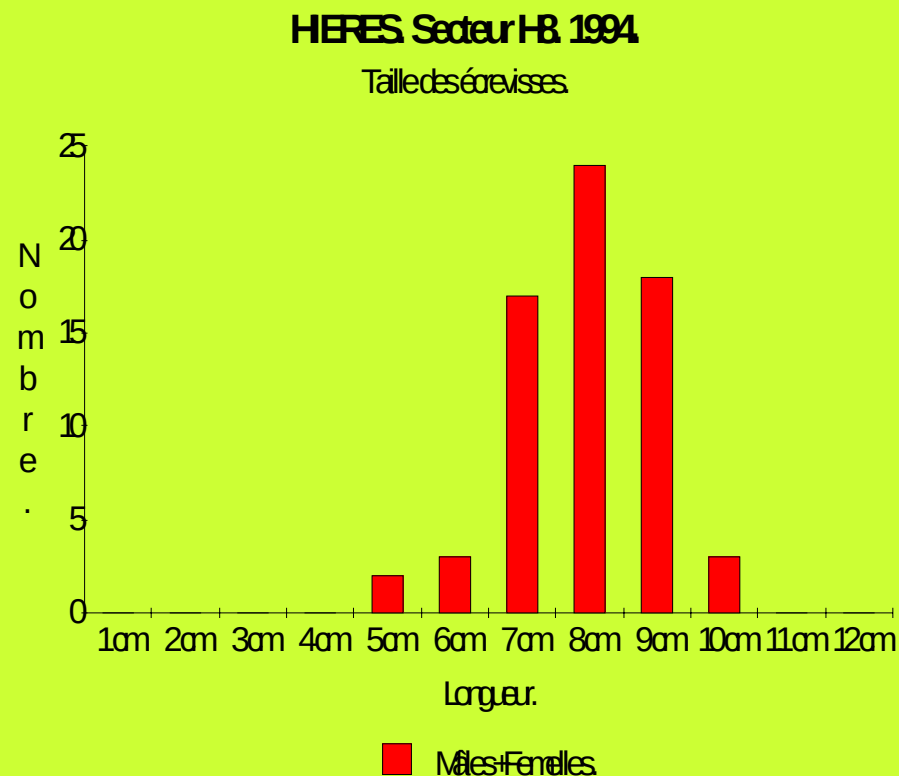
- Introduction réussie ,
22 années de survie.
- Anéantissement en 2003
par une pollution accidentelle
et la canicule.
- Réintroduction de quelques
géniteurs en Sept 2004,
origine combe Fournier.
- A surveiller les rejets en
provenance des habitations
- Collecter les égouts ?



Indice IBGN Juillet 03: 14

L'HYERES la Chapelette.

- Introduction réussie ,
18 années de survie.
- Anéantissement en 1998
par une pollution accidentelle.
- Réintroduction sans
constat de survie.
- Risque élevé de pollution
en provenance de toute la
vallée



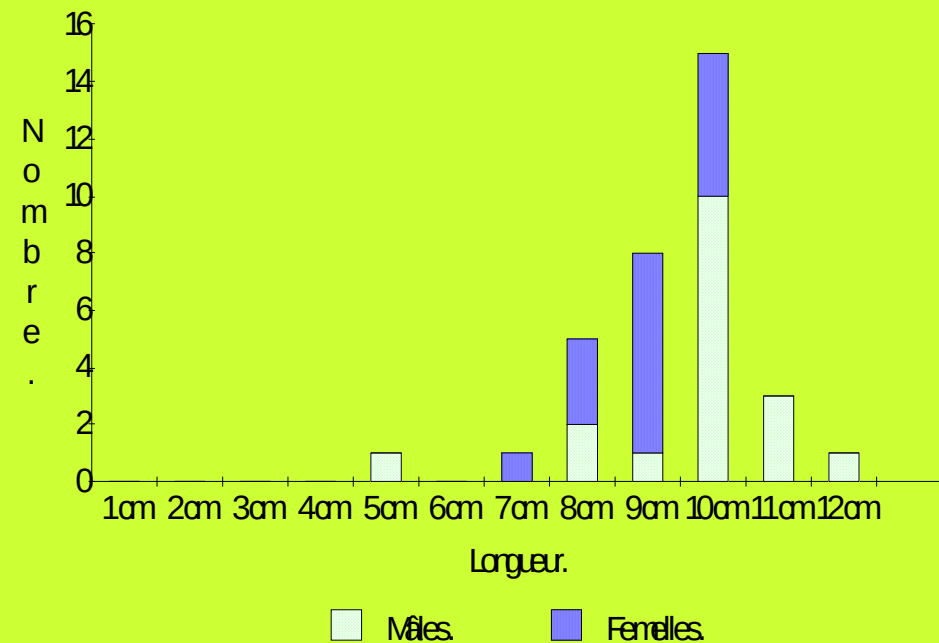
Indice IBGN Juillet 03: 15

L'HYERES le Moulin.

- Introduction réussie ,
18 années de survie.
- Anéantissement en 1998
par une pollution accidentelle.
- Réintroduction sans
constat de survie.
- Risque élevé de pollution
en provenance de toute la
vallée

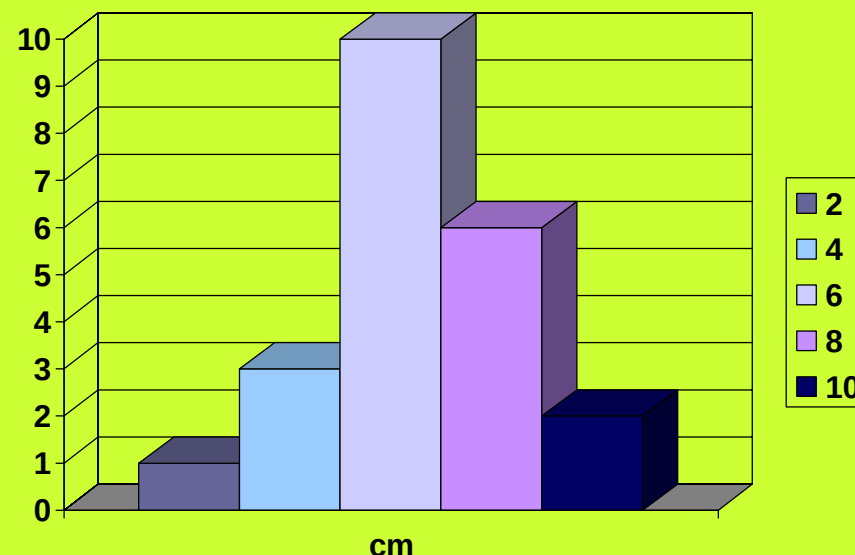
HYERES/ Secteur H7. 1994.

Taille des écrevisses



Ruisseau des Bertholets.

- ❏ Lâcher de 1981 sans réussite.
- ❏ 2eme réintroduction en 2001 et évidence de survie avec juvéniles en 2004.
- ❏ Population à suivre de très près
- ❏ Risque de pollution en provenance du hameau des Héritiers.



Autres secteurs.

 L'Hyères le Châtelard:
petite population détectée
pendant plus de 10 ans,
disparue en 2003 (dévalaison
du Châtelard)

 Le Trou de la Barme:
population non localisée,
mais on trouve depuis 15 ans
quelques écrevisses mortes
chaque année...

 La Combe Fournier: petite
population bien installée mais
sans évolution.

 Le Puisat: survie de
quelques sujets depuis 5 ans,
pas de reproduction visible.

Fiche d'action Gaule des Coudans

 Inventaires annuels fin août	AAPPMA
 Identification permanente des risques de pollution	AAPPMA
 Nettoyage annuel des décharges sauvages	AAPPMA
 Application des décrets et textes sur la police de l'eau	DDE demandé depuis 1995
 Application des textes sur la protection de l'espèce	DDA demandé depuis 1995
 Station d'épuration de St Thibaud	En service Avril 04
 Extension du collecteur d'épuration vers l'amont	2005
 Extension du réseau d'assainissement aux 2 bassins versant écrevisses	?
 Réalisation de la station d'épuration de St Jean de Couz	2005/2006
 Etude scientifique: analyses de l'eau, du milieu, génétique, marquage...	Cisalb 05/06
 Intégration de la problématique écrevisses dans le plan d'occupation des sols	?
 Règlementation sur les distances des cultures par rapport aux ruisseaux	?
 Arrêt du désherbage chimique des talus et fossés des ruisseaux à écrevisses	?
 Communication, information : pose de panneaux, lettres d'info, bulletin d'info, media	
 Partenariat avec un grand magasin Chambérien pour nettoyer les ruisseaux et sensibiliser le public aux problèmes de pollutions.	Hiver 2004/2005

Conclusion

- Démarche de réintroduction de l'écrevisse unique dans la région Rhône-Alpes
- Action originale dans la mesure où des pêcheurs s'investissent à leurs frais et à leur initiative pour sauver une espèce qui n'est pas pêchée
- Coût de l'opération à la charge de l'AAPPMA:
4300€ travaux + 30% coût de l'emploi jeune sur 5 ans + 11 000 heures de bénévolat
- Reconquête de la biodiversité et bon indicateur de la qualité de l'eau qui alimente le lac du Bourget
- Les populations d'écrevisses subissent des pertes du fait de pollutions diverses, montrant la fragilité de l'espèce et l'impérative nécessité de pérenniser cette action pilote